



Devoir d'information 2021 Rapport du Greffe, du Comité de Surveillance et de la Chambre des Recours

Les travaux en rapport avec le Devoir d'information pour l'exercice 2020 ont démarré le 16 novembre 2021 avec la traditionnelle concertation entre les administrateurs et les membres du Greffe, du Comité de Surveillance et de la Chambre des Recours.

Dans le cadre du Devoir d'information 2021 et sur base des documents et informations mis à disposition, les conclusions et décisions pour les 125 dossiers reçus en 2021 (exercice 2020) sont présentées ci-dessous.

Points généraux d'attention:

- **Label AERF** : publié par la quasi-totalité des membres, mais **pas toujours très visible** (par exemple dans la barre fixe en bas du site) ou pas toujours avec le texte adéquat.
- **Droit à l'information** : les chiffres-clés financiers (tableau de synthèse ou équivalent) ne sont souvent pas (immédiatement) retrouvables ; les chiffres et les montants devraient être accompagnés plus souvent d'une explication.
- **Tableau de synthèse** : pas toujours certifiée
- Plusieurs tableaux de synthèse montrent **que l'un ou les deux ratios** (frais de gestion générale & frais de recherche directe de fonds) **sont dépassés**, ce qui signifie un risque lorsque l'organisation est contrôlée par l'administration fiscale.
- **Tension salariale** : certaines organisations rémunèrent un poste de direction **sur facturation par une société de gestion**. Dans ce cas, pour la tension salariale, il faut également prendre en compte les prestations sous la rubrique 61 et pas seulement les frais de personnel sous la 62.
- Les membres doivent accorder une attention suffisante à la **continuité du reporting** à l'AERF, afin qu'il ne souffre pas de l'absence ou du départ de personnel.

Les dossiers suivants ont été évalués comme « insuffisants » :

- Bednet vzw
- Plan International Belgium vzw
- Equipes d'Entraide asbl
- Anade vzw
- Ecoles de Brousse au Sénégal (EBS) asbl
- Çavaria vzw
- Les Œuvres du Soir asbl
- Fondation des Brûlures – Brandwondenstichting

Ces dossiers ont obtenu une appréciation inférieure au seuil minimal utilisé par les organes d'évaluation. Toutes les organisations concernées ont été contactées en vue d'améliorations l'année prochaine.

Deux dossiers ont été évalués comme « insatisfaisants » pour la deuxième année consécutive.

- Alzheimer Liga Vlaanderen vzw
- GRIP asbl

Les deux associations perdent le droit d'utiliser le label de l'AERF, à condition que l'Assemblée Générale confirme formellement leur exclusion.

Deux membres ont fait appel de l'évaluation de leur dossier.

Les deux demandes ont été déclarées recevables et ont été requalifiées « satisfaisant ».

Dispense de dépôt en 2022

Grâce à une modification du Règlement intérieur, l'Organe d'administration a désormais la possibilité d'exempter les dossiers avec une appréciation «très bonne note» du dépôt suivant du dossier du Devoir d'information.

La dispense est limitée à un an et le tableau de synthèse reste obligatoire pour tous.

Les membres suivants ne sont pas tenus de déposer un dossier complet cette année (pour l'exercice 2021) :

- ACDA ASBL
- ACTION DAMIEN ASBL/DAMIAANAKTIE VZW
- ACTION VIVRE ENSEMBLE ASBL
- AMICALE LIEGEOISE DES HANDICAPES ASBL
- ARTSEN ZONDER VAKANTIE VZW/MEDECINS SANS VACANCES ASBL
- ATD QUART MONDE BELGIQUE ASBL/ATD VIERDE WERELD BELGIE VZW
- AUTRE TERRE ASBL
- BROEDERLIJK DELEN
- CARITAS INTERNATION. VZW/CARITAS INTERNATIONAL ASBL
- CNCD-11.11.11 ASBL
- CHAINE DE L'ESPOIR BELGIQUE AISBL/KETEN VAN HOOP BELGIE IVZW
- COMITE DE SOUTIEN DE CLAIRVAL ASBL
- COMPAGNONS DEPANNEURS ASBL
- CONVIVIUM ASBL (CONVIVIAL)
- DE LOVIE VZW
- DIERENARTSEN ZONDER GRENZEN VZW
- ENFANCE TIERS MONDE ASBL/KINDEREN DERDE WERELD VZW
- ENTRAIDE & FRATERNITE ASBL
- FONDATION CONTRE LE CANCER/STICHTING TEGEN KANKER
- FONDS VOOR ONTWIKKELINGSSAMENWERKING (FOS) VZW
- KIYO VZW
- KOEPEL VLAAMSE NOORD-ZUIDBEWEGING 11.11.11. VZW
- LES AMIS DE LA PETITE MAISON ASBL
- LIGHT FOR THE WORLD VZW
- LIGUE BELGE SCLEROSE EN PLAQUES COMM. FRANCAISE ASBL
- MEDECINS SANS FRONTIERES ASBL/ARTSEN ZONDER GRENZEN VZW
- MS LIGA VLAANDEREN VZW
- OSCARE VZW
- ROTARY CLUBS FOR DEVELOPMENT VZW
- SOLIDAGRO VZW
- SOS FAIM ASBL
- UNICEF BELGIE I.O.N./UNICEF BELGIQUE E.U.P.
- UNITED FUND FOR BELGIUM ASBL
- WSM VZW
- WWF BELGIUM VZW/ASBL